Accusé de réception en préfecture 014-200056869-20241009-PC01406124V0003-AR Date de télétransmission : 16/10/2024 Date de réception préfecture : 16/10/2024

Département du CALVADOS
Arrondissement de VIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de SOULEUVRE EN BOCAGE Commune déléguée de Sainte Marie Laumont Dossier n° PC 014 061 24 V0003

Date de dépôt : 19/06/2024 et Complété le 06/07/2024

Demandeur: EARL ESNAULT

Pour : CONSTRUCTION D'UNE STABULATION avec toiture en panneaux photovoltaïques et pose de panneaux photovoltaïques sur les deux toitures de deux bâtiments.

Adresse terrain: Le Brun-SAINTE MARIE LAUMONTà SOULEUVRE EN BOCAGE (14350)

Référence cadastrale : 618ZK51 Superficie des terrains : 22 771,00 m²

EARL ESNAULT Représentée par Mr Benoit ESNAULT Le Brun SAINTE MARIE LAUMONT 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

L.A.R. n°

N/Réf: PC01406124V0003

Objet : Certificat de non-opposition à la demande de permis de construire

Madame,

Le Maire de la commune déléguée de SAINTE MARIE LAUMONT certifie que l'EARL ESNAULT représentée par Mr Benoit ESNAULT est titulaire d'une demande de permis de construire portant sur une construction d'une stabulation avec toiture en panneaux photovoltaïques et pose de panneaux photovoltaïques sur les deux toitures de deux bâtiments enregistrée sous le n° **PC 14061 24 V0003 et** pour le projet ci-dessus référencé depuis le 06/10/2024.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'Urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à SOULEUVRE EN BOCAGE, le 9 octobre 2024 Le Maire délégué de SAINTE MARIE LAUMONT,

lautum

Marc GUILLAUMIN

<u>Pour information</u>: la CDPENAF doit donner un avis dans les prochaines semaines sur votre demande. En cas d'opposition, une procédure de retrait serait engagée par la commune.

Date d'affichage en Mairie de l'avis de dépôt : 13/06/2029Transmis au contrôle de légalité :